

FOCUS RECETTES

Permettez-moi un exercice arithmétique simple. Brutal, même.

1/ Les recettes d'abord.

Sur neuf mois d'activité -de février à octobre 2025- le Casino INFINITI affiche un chiffre d'affaires total de 875 091 €. Jeux et restauration confondus.

Soit 97 000 € par mois en moyenne.

Ce chiffre paraît acceptable.

Jusqu'à ce qu'on regarde ce qu'il doit couvrir.

2/ Les dépenses fixes, ensuite.

L'établissement emploie en moyenne 34 salariés.

Dans le secteur des casinos, soumis à la convention collective nationale, un salarié coûte en moyenne 38 000 à 42 000 € par an, charges patronales incluses.

Prenons l'hypothèse basse.

Cela représente **une masse salariale annuelle de 1 292 000 € minimum, soit 108 000 € par mois.**

Le Casino Infiniti dépense chaque mois 11 000 € de plus en salaires seuls que ce qu'il encaisse en recettes totales.

Et ce n'est que la masse salariale.

3/ Les autres charges fixes, enfin.

Car à ces **108 000 € mensuels incompressibles**, il faut ajouter :

Les achats matières de la restauration : environ 25 à 30% du CA resto, soit 9 000 à 10 000 € par mois

L'énergie : un casino fonctionne 7 jours sur 7, souvent jusqu'à l'aube -comptez 8 000 à 12 000 € mensuels

La maintenance des machines à sous : contrats constructeurs, révisions obligatoires : 5 000 à 8 000 €.

Les frais de sécurité réglementaires : agents, vidéosurveillance, conformité : 5 000 à 7 000 €.

Sans oublier **les loyers, assurances, frais administratifs...**

Estimation des charges fixes totales mensuelles : entre 140 000 et 150 000 €.

Face à des recettes de 97 000 € par mois.

Le déficit structurel estimé : entre 43 000 et 53 000 € par mois.

Sur 9 mois, cela représente **un déficit d'exploitation potentiel de 390 000 à 480 000 €.**

Alors, la question qui s'impose est la suivante.

Comment cet établissement peut-il fonctionner ?

Deux hypothèses :

Première hypothèse : il existe des recettes complémentaires non transmises dans ce rapport . .
Événementiel, bar, location d'espaces. Si c'est le cas, nous les demandons.

Deuxième hypothèse : l'exploitant puise dans ses fonds propres ou dans la trésorerie du groupe.

Ce qui signifie qu'il perfuse artificiellement une activité déficitaire. Jusqu'à quand ?

Dans tous les cas, nous ne pouvons pas rester sans réponse à ces questions.